

DU PSYCHIATRIE DU SUJET AGE

Responsables Pédagogiques :

Professeurs F.NOURHASHEMI et L.SCHMITT

Durée : 1 an soit 90 heures d'enseignement

Accès :

.Formation initiale : internes de Psychiatrie, Gériatrie, Neurologie, Médecine Interne, médecine générale.

.Formation continue : psychiatres, gériatres, médecins généralistes, médecins coordonnateurs d'EHPAD, psychologues.

Critères de sélection : curriculum vitae + lettre de motivation mentionnant une implication clinique ou d'enseignement ou de recherche ou d'administration d'établissement en lien avec la pathologie mentale des sujets âgés.

à adresser au Dr Arbus Christophe - service de Psychiatrie Adulte Purpan-Casselardit - 31059 Toulouse

Objectifs pédagogiques :

Le but principal de cet enseignement est de permettre aux apprenants de poser un diagnostic et proposer une prise en charge face à patients âgé de plus de 65 ans présentant des troubles psycho-comportementaux.

Les objectifs plus spécifiques sont les suivants :

- Enumérer les principaux processus du vieillissement
- Reconnaître un état de fragilité gériatrique pour un patient
- Identifier le profil évolutif des maladies mentales des sujets vieillissants
- Se familiariser avec l'examen psychiatrique du sujet âgé
- Reconnaître une pathologie neurodégénérative à mode de début psychiatrique
- Organiser un bilan neurologique ou gériatrique
- Maîtriser et interpréter des tests neuropsychologiques de première ligne (horloge, fluence verbale, figure de Rey, cinq mots, MMSE).
- Utiliser les psychotropes chez le sujet âgé fragile
- Identifier les différentes mesures sociales et médico-sociales gériatriques
- Se familiariser avec les dimensions éthiques et médico-légales (protections juridiques, respect de l'autonomie) dans le champ de la Gériatrie

L'expression de la souffrance mentale se modifie à tous les âges de la vie et devient spécifique lorsqu'on aborde cette dimension chez un sujet âgé comme cela est depuis longtemps admis chez le jeune enfant ou l'adolescent. Le poids démographique des sujets âgés dans notre société contemporaine justifie pleinement que les professionnels de santé soient sensibilisés et formés à la compréhension clinique et à la pratique de prise en soins des troubles psychiatriques de l'âgé. La psychiatrie gériatrique, gérontopsychiatrie ou encore Psychiatrie du sujet âgé, discipline émergente de la médecine moderne, ouvre à un champ de connaissances devenu indispensable pour prévenir, reconnaître et traiter les troubles psycho-comportementaux des sujets âgés qui peuvent survenir dans des situations cliniques multiples et parfois complexes. Ces situations génèrent un mésusage des psychotropes et des cas de iatrogénie de plus en plus fréquents. Par ailleurs, cette complexité rend nécessaire

l'approche globale et légitime, à côté de la technique médicale, que soient valorisées les dimensions sociales, juridiques et éthiques.

Les objectifs pédagogiques de ce diplôme seront donc d'apporter les connaissances nécessaires à une démarche diagnostique et thérapeutique adaptée aux troubles psycho-comportementaux du sujet âgé afin de mieux comprendre ce troubles et de limiter la iatrogénie, véritable maltraitance médicamenteuse.

Organisation – dates et lieux :

Sept sessions de deux jours (jeudi et vendredi) regroupant 12 à 13 heures d'enseignement chacune (CM et cas cliniques vidéo - 90 heures au total) et un contrôle continu (QCM)

1^{er} jour : 8h30 : Accueil, QCM ---9h00 - 12h30 : CM ---12h30 - 14h00 : Déjeuner --- 14h00 - 17h00 : CM, Cas cliniques, QCM.

2^{ème} jour : 9h00 - 12h30 : CM ---12h30 - 14h00 : Déjeuner --- 14h00 - 17h00 : CM, Cas cliniques, QCM

Lieu : Service de Psychiatrie Adulte – Hôpital Purpan-Casselardit

Contrôle des connaissances – Evaluation

QCM 10% de la note (en contrôle continu à chaque séance)

Cas clinique 20% de la note (situation clinique caractéristique, cinq questions transversales sur l'ensemble du programme en 30 minutes)

Questions rédactionnelles 20% de la note (2 questions courtes à rédiger en 30 minutes)

Mémoire 50 % de la note (Le thème sera libre mais en lien avec une problématique psychologique ou psychiatrique du sujet âgé. Une réflexion éthique, juridique ou sociale devra systématiquement apparaître dans la discussion. Par ailleurs, devra aussi apparaître une articulation avec le thème choisi pour l'évaluation des pratiques professionnelles individuelle proposée avec le DU)

Soutenance publique sous la forme d'une communication de 15 min devant un jury comprenant au moins deux membres du comité scientifique et deux membres du comité d'organisation.

Montant des inscriptions en formation initiale :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 150 euros

Montant des inscriptions en formation continue :

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel
+ Frais pédagogiques : 600 euros en individuel et 1000 euros en institutionnel

Renseignements :

Dr Arbus Christophe

Service de Psychiatrie Adulte Purpan- Casselardit – 31059 Toulouse

Mail : arbus.c@chu-toulouse.fr